

Note synthétique de présentation du budget primitif 2026

1. Cadre général de la note synthétique

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le syndicat mixte Savoie Déchets.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. En complément d'une obligation morale de sincérité, il doit respecter les 5 principes budgétaires officiels définis par le CGCT : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'établissement public ; par cet acte, la Présidente, ordonnatrice, est autorisée à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Ce budget 2026 a été réalisé sur les bases du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté et approuvé à l'unanimité le 12 décembre 2025 en Comité Syndical, qui présentait en détail les enjeux budgétaires et financiers de l'année 2026 et des exercices suivants, ainsi que les éléments de prospective financière (PPF et PPI) et de ressources humaines du syndicat.

L'ensemble des données sont en € HT, et présentées avec une ventilation par filière de traitement et/ou par site :

- Ordures ménagères (UVETD)
- Collecte sélective et cartons (site de Chambéry)
- Biodéchets (sites de Champlat, Valezan, Saint-Julien-Montdenis)

Une colonne détaille également les opérations correspondant à l'ancien budget annexe de gestion des passifs, qui ne concerne que certains adhérents.

La part de chacune des filières au sein du budget est détaillée en bas de chaque tableau ; par ailleurs est indiquée la part en % de chaque poste de dépenses et recettes par rapport à chaque section.

2. Contexte global

Savoie Déchets, Syndicat Mixte de traitement et de valorisation des déchets est un établissement public créé en 2010, qui a pour mission le traitement des déchets sur le territoire de ses 13 EPCI adhérents représentant environ 550 000 habitants.

Le syndicat gère en régie directe 5 sites industriels :

- L'UVETD (Usine de Valorisation Énergétique et de Traitement des Déchets) de Chambéry,
- Le nouveau centre de tri des collectes sélectives de Chambéry,
- La plateforme de compostage de biodéchets de Chambéry (Champlat),
- La plateforme de compostage de biodéchets de Valezan,
- La plateforme de compostage de biodéchets de Saint-Julien-Montdenis.

Pour mémoire, le site de Gilly-sur-Isère, uniquement utilisé depuis 2023 comme unité de mise en balles de cartons et quai de transfert de collecte sélective, a été fermé le 31/12/2024.

Par ailleurs, le nouveau centre de tri des collectes sélectives, d'une capacité de 40 000 tonnes, a commencé à être progressivement mis en service à la fin de l'année 2025.

Les tonnages qui seront gérés en 2026 par le syndicat sont estimés à :

- ✓ 129 500 tonnes d'OM et DASRI (déchets hospitaliers), dont 115 000 tonnes incinérées à l'UVETD et 14 500 tonnes d'ordures ménagères excédentaires exportées
- ✓ 23 000 tonnes de boues de station d'épuration urbaine, valorisées à l'UVETD
- ✓ 40 000 tonnes de collecte sélective (multimatériaux), traitées sur le centre de tri de Chambéry
- ✓ 8 000 tonnes de cartons
- ✓ 1 600 tonnes de déchets alimentaires, traitées sur les plateformes gérées par Savoie Déchets
- ✓ 17 000 tonnes de déchets verts, traitées sur les plateformes gérées par Savoie Déchets
- ✓ 6 000 tonnes de déchets verts, traitées sur d'autres sites

3. Budget de fonctionnement 2026 : 39 450 000 €

3.1 Dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement intègre les recettes et dépenses de traitement et de valorisation des déchets de notre territoire.

Les dépenses de fonctionnement sont composées principalement de :

- Charges de fonctionnement des sites : consommables, achat de matériel, prestataires
- Taxes UVETD (refacturées)
- Charges de personnel directes : sites industriels et services supports du syndicat
- Charges de personnel indirectes (sites industriels)
- Frais généraux : études, honoraires, frais d'assemblées, charges administratives...
- Charges financières : intérêts des emprunts, ligne de trésorerie
- Amortissements des immobilisations (opération d'ordre budgétaire)

Les principaux facteurs d'incertitudes en 2026 sont les suivants :

- Inflation prévisionnelle + 1,3% à + 1,5%
- Revalorisation des salaires point d'indice et NAO
- Hausse de la TGAP (15 € en 2025, 16 € en 2026 ?)

Concernant les ressources humaines, l'année 2025 a principalement été marquée par :

- La mise en service progressive du nouveau centre de tri,
- Le déménagement des services supports de l'Axiome vers le nouveau centre de tri
- La reprise opérationnelle progressive de la compétence « déchets verts »

Les priorités de l'année 2026 en matière de gestion des ressources humaines seront les suivantes :

- La recherche d'harmonisation des situations individuelles quel que soit le statut de chacun et la sécurisation juridique des conditions d'emploi via la mise en œuvre d'un accord collectif
- La recherche du bien-être au travail par la clarification des missions et responsabilités de chacun (projet « gestion des emplois et des parcours professionnels en entreprise »)
- La mise en œuvre de conditions de travail faisant primer la santé et la sécurité des agents
- La cohésion entre les sites
- L'accompagnement de chaque agent dans l'évolution de ses compétences et dans le déploiement de son projet professionnel en cohérence avec les besoins du syndicat
- La stabilisation des effectifs et de la masse salariale en cohérence avec les contraintes budgétaires des adhérents.

Le syndicat emploie 107 agents au 1^{er} janvier 2026.

Les charges de personnel sont budgétées à hauteur de 7,3 M€ pour l'année 2026, soit une augmentation de 1,4% par rapport au BP 2025, afin de tenir compte de renfort nécessaire à la mise en route du nouveau centre de tri.

Une provision semi-budgétaire de 50 K€ est également inscrite afin de couvrir partiellement le risque d'irrecouvrabilité de créances supérieures à deux ans.

Ces dépenses de fonctionnement prévisionnelles pour 2026 sont les suivantes :

Dépenses de fonctionnement	Services supports	Gestion du passif	UVETD	CDT	Biodéchets	Projet BP 2026	BP 2025 pour mémoire	Budget 2025 pour mémoire	Variation BP 2025/2026	Part 2026 (global)	Part 2026 (réel)	
Achats, matériel et consommables	15 000 €		2 200 000 €	760 000 €	125 000 €	3 100 000 €	2 950 000 €	2 950 000 €	+ 150 000 €	+ 5,1%	7,9%	10,0%
Entretien et maintenance sites (prestations)	25 000 €		2 100 000 €	1 800 000 €	225 000 €	4 150 000 €	3 650 000 €	3 650 000 €	+ 500 000 €	+ 13,7%	10,5%	13,4%
Exportations (OM, CS) + déchets ult. (mâchefers, REFIOM)			3 550 000 €	300 000 €		3 850 000 €	4 150 000 €	4 150 000 €	- 300 000 €	- 7,2%	9,8%	12,4%
Honoraires, autres prestations extérieures	120 000 €		40 000 €	190 000 €	750 000 €	1 100 000 €	696 000 €	696 000 €	+ 404 000 €	+ 58,0%	2,8%	3,6%
Assurances	90 000 €		1 750 000 €	300 000 €	10 000 €	2 150 000 €	1 991 000 €	1 991 000 €	+ 159 000 €	+ 8,0%	5,4%	6,9%
Taxes			2 400 000 €			2 400 000 €	2 250 000 €	2 250 000 €	+ 150 000 €	+ 6,7%	6,1%	7,8%
Frais généraux (formation, gestion informatique...)	230 000 €		50 000 €	40 000 €	20 000 €	340 000 €	353 000 €	353 000 €	- 13 000 €	- 3,7%	0,9%	1,1%
Personnel extérieur (intérim et insertion)	25 000 €		25 000 €	1 850 000 €		1 900 000 €	2 700 000 €	2 700 000 €	- 800 000 €	- 29,6%	4,8%	6,1%
Chapitre 011 - Charges à caractère général	505 000 €	- €	12 115 000 €	5 240 000 €	1 130 000 €	18 990 000 €	18 740 000 €	18 740 000 €	+ 250 000 €	+ 1,3%	48,1%	61,4%
Personnel Savoie Déchets	1 595 000 €		3 195 000 €	2 350 000 €	160 000 €	7 300 000 €	7 200 000 €	7 200 000 €	+ 100 000 €	+ 1,4%	18,5%	23,6%
Chapitre 012 - Charges de personnel	1 595 000 €	- €	3 195 000 €	2 350 000 €	160 000 €	7 300 000 €	7 200 000 €	7 200 000 €	+ 100 000 €	+ 1,4%	18,5%	23,6%
Frais d'assemblées	110 000 €					110 000 €	110 000 €	110 000 €	+ 0 €	+ 0,0%	0,3%	0,4%
Adhésions et participations	20 000 €		20 000 €		10 000 €	50 000 €	40 000 €	40 000 €	+ 10 000 €	+ 25,0%	0,1%	0,2%
Péréquation entre adhérents	1 100 000 €					1 100 000 €	1 075 000 €	1 075 000 €	+ 25 000 €	+ 2,3%	2,8%	3,6%
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	1 230 000 €	- €	20 000 €	- €	10 000 €	1 260 000 €	1 225 000 €	1 225 000 €	+ 35 000 €	+ 2,9%	3,2%	4,1%
Intérêts de la dette		110 000 €	1 850 000 €	1 090 000 €		3 050 000 €	2 920 000 €	3 020 000 €	+ 130 000 €	+ 4,5%	7,7%	9,9%
Autres charges financières	100 000 €					100 000 €	50 000 €	50 000 €	+ 50 000 €	+ 100,0%	0,3%	0,3%
Chapitre 66 - Charges financières	100 000 €	110 000 €	1 850 000 €	1 090 000 €	- €	3 150 000 €	2 970 000 €	3 070 000 €	+ 180 000 €	+ 6,1%	8,0%	10,2%
Subventions versées	200 000 €					200 000 €	200 000 €	200 000 €	+ 0 €	+ 0,0%	0,5%	0,6%
Autres charges exceptionnelles						- €	- €	25 000 €	-	-	0,0%	0,0%
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	200 000 €	- €	- €	- €	- €	200 000 €	200 000 €	225 000 €	+ 0 €	+ 0,0%	0,5%	0,6%
Chapitre 68 - Provisions pour risques	50 000 €					50 000 €	4 230 000 €	6 730 000 €	- 4 180 000 €	- 98,8%	0,1%	
Total dépenses réelles de fonctionnement	3 680 000 €	110 000 €	17 180 000 €	8 680 000 €	1 300 000 €	30 950 000 €	30 335 000 €	30 460 000 €	+ 615 000 €	+ 2,0%	78,5%	100,0%
Chapitre 042 - Amortissements des immobilisations			5 600 000 €	2 300 000 €	100 000 €	8 000 000 €	4 230 000 €	6 730 000 €	+ 3 770 000 €	+ 89,1%	20,3%	
023 - Virement à la section d'investiss ¹ (autofinanc ¹)	500 000 €					500 000 €	- €	- €	-	-	1,3%	
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	500 000 €	- €	5 600 000 €	2 300 000 €	100 000 €	8 500 000 €	4 230 000 €	6 730 000 €	+ 4 270 000 €	+ 100,9%	21,5%	
002 - Résultat d'exploitation reporté								1 036 896 €			0,0%	
Total dépenses de fonctionnement	4 180 000 €	110 000 €	22 780 000 €	10 980 000 €	1 400 000 €	39 450 000 €	34 565 000 €	38 226 896 €	+ 4 885 000 €	+ 14,1%	100,0%	
Répartition par filière	10,6%	0,3%	57,7%	27,8%	3,5%	100,0%						

La répartition par filière des dépenses globales de fonctionnement est la suivante :

- Services supports et frais généraux (dont passif, péréquation adhérents, financement de l'investissement) : 10,9%
- UVETD : 57,7%
- Centre de tri : 27,8%
- Biodéchets : 3,5%

3.2 Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont composées principalement de :

- Prestations de traitement (adhérents, autres clients publics, secteur privé)
- Refacturation de taxes sur les ordures ménagères et assimilées (TGAP et taxe communale)
- Vente d'énergie produite par l'UVETD (chaleur et électricité)
- Autres ventes (ferreux, non ferreux...)
- Refacturations et remboursements et divers

Les principaux facteurs d'évolution en 2026 sont les suivants :

- Baisse des tarifs collecte sélective (238 € en 2026 contre 240 € en 2025 et 250 € initialement prévu en 2026)
- Stabilité des tarifs HT ordures ménagères (répercussion hausse prévisionnelle TGAP + 1 €)
- Stabilité des tarifs déchets alimentaires
- Nouveau contrat de vente d'électricité
- Progression de la vente de chaleur
- Arrêt programmé de la ligne 3 pour réfection tour Ibisoc

Pour mémoire, les tarifs du syndicat ont été approuvés à l'unanimité lors du Comité Syndical du 12 décembre 2025, et les tarifs de prestations pour les adhérents ont été fixés ainsi :

Décomposition du tarif (€ HT par tonne)	Traitement ordures ménagères et assimilés				Traitement boues	
	OM adhérents & clients publics	OM / DAE clients privés	OM / DAE clients privés (vide d'opt.)	DASRI	Adhérents	Autres clients
Tarif traitement 2025	121,50 €	188,50 €	Optim. éco.	315,00 €	70,00 €	75,00 €
Taxe communale Chambéry	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €
TGAP	15,00 €	15,00 €	15,00 €	-	15,00 €	15,00 €
Tarif global HT 2025	138,00 €	205,00 €		316,50 €	86,50 €	91,50 €
Tarif traitement 2026	121,50 €	188,50 €	Optim. éco.	320,00 €	70,00 €	76,00 €
Taxe communale Chambéry	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €
TGAP (provisoire PLF 2026)	16,00 €	16,00 €	16,00 €	-	16,00 €	16,00 €
Tarif global HT 2026	139,00 €	206,00 €	Optim. éco.	321,50 €	87,50 €	93,50 €

Décomposition du tarif (€ HT par tonne)	Traitement collecte sélective					Déchets alimentaires					Déchets verts		
	Multimat. Adhérents	Multimat. Partenaires	Multimat. autres clients	Refus de tri adhérents	Refus de tri partenaires	Cartons adhérents (déchett.)	Cartons autres	Traitement adhérents	Traitement clients privés	Vente compost	Traitement adhérents	Broyat	Traitement clients privés
Tarif traitement 2025	240,00 €	240,00 €		51,00 €	51,00 €	34,00 €	38,00 €	40,00 €	118,50 €	Optim. éco.			
Taxe communale Chambéry	-	-	-	1,50 €	1,50 €	-	-	-	-	-	-	-	-
TGAP	-	-	-	7,50 €	7,50 €	-	-	-	-	-	-	-	-
Tarif global HT 2025	240,00 €	240,00 €	- €	60,00 €	60,00 €	34,00 €	38,00 €	40,00 €	118,50 €	Opt. éco.			
Tarif traitement 2026	238,00 €	158,00 €	Optim. éco.	50,50 €	120,50 €	35,00 €	39,00 €	40,00 €	118,50 €	Optim. éco.	39,00 €	25,00 €	Optim. éco.
Taxe communale Chambéry	-	-	-	1,50 €	1,50 €	-	-	-	-	-	-	-	-
TGAP (provisoire PLF 2026)	-	-	-	8,00 €	8,00 €	-	-	-	-	-	-	-	-
Tarif global HT 2026	238,00 €	158,00 €	Optim. éco.	60,00 €	130,00 €	35,00 €	39,00 €	40,00 €	118,50 €	Optim. éco.	39,00 €	25,00 €	Optim. éco.

Ces recettes de fonctionnement prévisionnelles pour 2026 sont les suivantes :

Recettes de fonctionnement	Services supports	Gestion du passif	UVETD	CDT	Biodéchets	Projet BP 2026	BP 2025 pour mémoire	Budget 2025 pour mémoire	Variation BP 2025/2026	Part 2026 (global)	Part 2026 (réel)
Chapitre 013 - Atténuations de charges	24 000 €		20 000 €	10 000 €		54 000 €	- €	150 000 €	+ 54 000 €	0,1%	0,1%
Prestations de services adhérents et part. publics			16 490 000 €	8 566 500 €	965 000 €	26 021 500 €	24 750 000 €	24 900 000 €	+ 1 271 500 €	66,0%	66,9%
Prestations de services autres clients			1 038 000 €	993 500 €		2 031 500 €	1 030 000 €	1 030 000 €	+ 1 001 500 €	5,1%	5,2%
Refacturation de TGAP			2 145 000 €			2 145 000 €	2 150 000 €	2 150 000 €	- 5 000 €	5,4%	5,5%
Ventes d'énergie			4 832 000 €			4 832 000 €	4 500 000 €	4 700 000 €	+ 332 000 €	12,2%	12,4%
Autres recettes d'exploitation			420 000 €	30 000 €	30 000 €	480 000 €	335 000 €	335 000 €	+ 145 000 €	1,2%	1,2%
Refacturation amortissement CDT partenaires				995 000 €		995 000 €	- €	- €	+ 995 000 €	2,5%	2,6%
Péréquation entre adhérents	1 100 000 €					1 100 000 €	1 050 000 €	1 050 000 €	+ 50 000 €	2,8%	2,8%
Chapitre 70 - Ventes de produits et prestations	1 100 000 €	- €	24 925 000 €	10 585 000 €	995 000 €	37 605 000 €	33 815 000 €	34 165 000 €	+ 3 790 000 €	95,3%	96,6%
Chapitre 74 - Subventions d'exploitation		470 000 €				470 000 €	520 000 €	520 000 €	- 50 000 €	1,2%	1,2%
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante				30 000 €	16 000 €	46 000 €	30 000 €	66 896 €	+ 16 000 €	0,1%	0,1%
Chapitre 77 - Cessions et produits exceptionnels	750 000 €					750 000 €	- €	750 000 €	-	1,9%	1,9%
Total recettes réelles de fonctionnement	1 874 000 €	470 000 €	24 945 000 €	10 625 000 €	1 011 000 €	38 925 000 €	34 365 000 €	35 651 896 €	+ 4 560 000 €	98,7%	100,0%
Chapitre 042 - Amortissements des subventions	- €	- €	100 000 €	375 000 €	50 000 €	525 000 €	200 000 €	2 575 000 €	+ 325 000 €	1,3%	
Total recettes d'ordre de fonctionnement	- €	- €	100 000 €	375 000 €	50 000 €	525 000 €	200 000 €	2 575 000 €	+ 325 000 €	1,3%	
Total recettes de fonctionnement	1 874 000 €	470 000 €	25 045 000 €	11 000 000 €	1 061 000 €	39 450 000 €	34 565 000 €	38 226 896 €	+ 4 885 000 €	100,0%	
Répartition par filière	4,8%	1,2%	63,5%	27,9%	2,7%	100,0%					

La répartition par filière des recettes globales de fonctionnement est la suivante :

- Services supports et frais généraux (dont passif, péréquation adhérents) : 6,0%
- UVETD : 63,5%
- Centre de tri : 27,9%
- Biodéchets : 2,7%

4. Budget d'investissement 2026 : 16 500 000 €

La section d'investissement a vocation à préparer l'avenir avec des opérations à durée pluriannuelle, notamment dans la construction ou la modernisation des outils de traitement des déchets.

4.1 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont composées principalement de :

- Dépenses d'équipement : construction de bâtiments, aménagement de terrains, acquisition de matériel et véhicules
- Acquisitions foncières
- Charges financières : amortissement du capital de la dette
- Participations financières
- Amortissements des subventions (opération d'ordre budgétaire)

Ces dépenses d'investissement prévisionnelles pour 2026 sont les suivantes :

Dépenses d'investissement	BP 2025 pour mémoire	Budget 2025 pour mémoire	Projet BP 2026
Chapitre 16 - Emprunts et dettes	4 000 000 €	5 225 000 €	6 750 000 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	110 000 €	140 000 €	100 000 €
Acquisitions foncières	0 €	0 €	0 €
Acquisition matériel et véhicules	300 000 €	675 000 €	800 000 €
Travaux et aménagements	1 650 000 €	1 500 000 €	3 250 000 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	1 950 000 €	2 175 000 €	4 050 000 €
Immob. en cours (constructions)	13 100 000 €	16 555 671 €	3 500 000 €
Autres immob. en cours	5 250 000 €	5 250 000 €	1 450 000 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	18 350 000 €	21 805 671 €	4 950 000 €
Chapitre 26 - Participations	40 000 €	40 000 €	40 000 €
Chapitre 27 - Avances financières	0 €	10 000 €	85 000 €
Total dépenses réelles d'investissement	24 450 000 €	29 395 671 €	15 975 000 €
Chapitre 040 - Amortissements des subventions	200 000 €	2 575 000 €	525 000 €
Total dépenses d'ordre d'investissement	200 000 €	2 575 000 €	525 000 €
Total dépenses d'investissement	24 650 000 €	31 970 671 €	16 500 000 €

Les principaux projets d'investissement prévus en 2026 concernent l'ensemble des filières de traitement, et sont estimés à 9 150 K€ :

Projet	2026
GER UVETD	2 000 000 €
Tour ibisoc L3	1 200 000 €
Accès UVETD + parking	500 000 €
Installation mâchefers	315 000 €
Tour ibisoc L2 (solde)	150 000 €
Centrale PV hall mâchefers	100 000 €
Salle pédagogique UVETD	100 000 €
Sous-total UVETD	4 365 000 €
Nouveau CDT (solde)	2 550 000 €
Travaux mises aux normes ancien CDT	400 000 €
Véhicule Ampliroll	375 000 €
Centrale PV	375 000 €
Raccordement électrique UVE-CDT	250 000 €
Divers CDT	90 000 €
Sous-total centre de tri	4 040 000 €
Bio déchets Valezan	270 000 €
Bio déchets Saint Julien Montdenis	240 000 €
Bio déchets Champlat	205 000 €
Bio déchets Aiton	30 000 €
Sous-total biodéchets	745 000 €
Total général projets	9 150 000 €

4.2 Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont composées principalement de :

- Emprunts contractés pour le financement des projets
- Subventions perçues pour les projets
- Amortissements des immobilisations (opération d'ordre budgétaire)

Ces recettes d'investissement prévisionnelles pour 2026 sont les suivantes :

Recettes d'investissement	BP 2025 pour mémoire	Budget 2025 pour mémoire	Projet BP 2026
Chapitre 13 - Subventions et aides	1 420 000 €	2 170 000 €	2 500 000 €
Chapitre 16 - Emprunts	19 000 000 €	19 000 000 €	5 500 000 €
Autres recettes d'investissement	0 €	0 €	0 €
Total recettes réelles d'investissement	20 420 000 €	21 170 000 €	8 000 000 €
Chapitre 040 - Amortissement des immobilisations	4 230 000 €	6 730 000 €	8 000 000 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	500 000 €
Total recettes d'ordre d'investissement	4 230 000 €	6 730 000 €	8 500 000 €
001 - Reprise excédent N-1	0 €	4 070 671 €	0 €
Total recettes d'investissement	24 650 000 €	31 970 671 €	16 500 000 €

5. Ratios financiers et d'endettement du Budget Primitif 2026

Les principaux ratios financiers prévisionnels issus de ce BP 2026 sont les suivants :

SIG / ratio	Valeurs projet BP 2026	Seuil d'alerte	Définition
Epargne de gestion	10 625 K€		Recettes de gestion - dépenses de gestion
Epargne brute	7 975 K€		RRF* - DRF **
Epargne nette	1 225 K€	< 0	Epargne brute - amortissement dette
Taux d'épargne brute	20,5%	< 7%	Epargne brute / RRF
Marge d'autofinanc ^t courant	96,9%	> 100%	(DRF + amortissement dette) / RRF
Charge de la dette	25,2%	> 30%	Annuité dette / RRF
Capacité de désendettement	10,8 ans	> 12 ans	Encours dette / épargne brute

* RRF : recettes réelles de fonctionnement

** DRF : dépenses réelles de fonctionnement

Au 1^{er} janvier 2026, la dette du syndicat recouvre les caractéristiques suivantes :

- **Encours (capital restant dû) : 85 827 K€**
- Nombre de produits : 37
- Nombre d'établissements : 10
- Annuité 2026 (encours existant) : 8 875 K€
- Duration (durée de vie moyenne pondérée des emprunts) : 7,3 ans
- Taux moyen : 3,40%

Répartition par index au 01/01/2026

